

ISLANDE

Date des élections: 13 juin 1971

But de la consultation

Il s'agissait, pour les citoyens islandais, de procéder au renouvellement de la totalité des membres de leur Parlement, élus en 1967 et dont le mandat était arrivé à expiration.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement islandais, *YAlthing*, est une Assemblée bicamérale de type particulier. *UAlthing* se compose en effet de 60 membres élus pour 4 ans sur la même base et qui, au début de la législature, élisent 20 d'entre eux pour former une Chambre haute. Les 40 membres restants (2/3 du Parlement, ainsi que le prévoit la Constitution) forment la Chambre basse.

Les désignations à la Chambre haute sont effectuées de telle sorte que la répartition des forces politiques soit proportionnellement la même dans les 2 Chambres.

Système électoral

Le droit de vote appartient aux citoyens des deux sexes âgés de 20 ans au moins, sains d'esprit et ayant résidé dans l'île pendant au moins 5 ans avant le scrutin.

Les listes électorales sont dressées par les autorités locales au plus tard 2 mois avant l'ouverture du scrutin. Le vote n'est pas obligatoire.

Tout électeur est éligible à *YAlthing*, sauf toutefois les juges à la Cour suprême. Les fonctionnaires n'ont pas besoin d'une autorisation gouvernementale pour se présenter aux élections. Cependant, une fois élus, ils doivent veiller à ce que leur travail soit effectué de manière satisfaisante et sans frais supplémentaires pour l'administration, pendant toute la durée de leur mandat.

Certaines institutions privées, notamment des banques, ont posé, pour certaines catégories de personnel, le principe de l'incompatibilité entre leurs fonctions et un mandat parlementaire.

D'une manière générale, il n'y a pas de règles fixes concernant les incompatibilités, des accords interviennent dans chaque cas entre le nouveau parlementaire et son ancien employeur.

Les 60 sièges de *YAlthing* sont pourvus en 2 temps :

— 49 parlementaires, et autant de suppléants, sont élus dans les 8 circonscriptions électorales au scrutin de liste, avec répartition proportionnelle des sièges (Qnq circonscriptions élisent 5 représentants chacune, 2 en élisent 6 chacune, et la capitale, Reykjavik, en élit 12) ;

— les 11 autres sièges sont ensuite attribués à la proportionnelle, à l'échelle nationale, entre les partis ayant obtenu au moins 1 siège de circonscription.

En cas de vacance éventuelle d'un siège en cours de législature, ce siège est occupé par le premier suppléant de la liste sur laquelle avait été élu son titulaire.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Six principaux partis politiques et 514 candidats en tout prirent part à la campagne électorale. On trouvait, d'une part, les deux partis qui formaient la coalition au pouvoir depuis 12 ans: le Parti social-démocrate et le Parti indépendant, conduits par le Premier Ministre sortant, M. Johann Hafstein.

L'opposition était représentée par le Parti progressiste (centriste), par l'Alliance du peuple et par le Parti de la gauche libérale (communistes dissidents), fondé en 1970 et dirigé par M. Hannibal Valdimarsson. Le Parti candidat, enfin, ne présentait de listes que dans 2 circonscriptions.

La politique étrangère fut peu évoquée au cours de la campagne électorale, centrée surtout sur les problèmes économiques et financiers. Le débat pré-électoral a porté essentiellement sur les problèmes suscités par l'inflation: montée et blocage des prix, baisse de la production et du prix du poisson, ainsi que sur les limites des eaux territoriales réservées à la pêche, que tous les partis souhaitèrent étendre à 50 milles dès 1972.

Les deux partis gouvernementaux, qui n'avaient que 2 voix de majorité à *YAlthing* sortant, ont été distancés par la coalition des partis de l'opposition, qui disposent d'une majorité de 2 sièges dans la nouvelle législature.

Le 13 juillet 1971, un nouveau gouvernement de coalition a été formé sous la présidence de M. Olafur Johannesson, chef du Parti progressiste.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à l'*Althing*

Nombre d'électeurs inscrits	119 917
Votants	106 970 (88,7 %)
Bulletins blancs ou nuls	1 575
Suffrages valablement exprimés	105 395

Formation politique	Nombre de candidats	Suffrages obtenus	‰	Nombre de sièges à VAlthing
Parti indépendant . . .	115	38 170	36,22	22 (- 1)
Parti du Progrès . . .	98	26 645	25,28	17 (- 1)
Parti de l'Alliance du	98	18 055	17,13	10(=)
Parti social-démocrate	98	11020	10,46	6 (- 3)
Parti de la gauche	88	9 395	8,91	5 (+5)
Parti candidat	34	2 110	2	- (=)
				60

2. Répartition des parlementaires par catégories professionnelles

Commerce et industrie.13
Enseignants.9
Politiciens.9
Agriculteurs.8
Juges et juristes.6
Ecrivains et journalistes.5
Dirigeants (syndicalistes).2
Ouvriers.2
Divers.6

~~60

3. Répartition des parlementaires par sexes

Hommes.	57
Femmes.	3

~~60

4. Répartition des parlementaires par classes d'âge

30 - 35 ans.4
35-40.5
40-45.8
45-50.12
50-55.6
55-60.11
60-65.11
65-70.J*

60

5. Moyenne d'âge : 50 ans